

**DEPARTEMENT DU BAS-RHIN**

**Commune de CHATENOIS**

**Arrondissement de SELESTAT**

**Extrait du procès-verbal**

**des délibérations du Conseil Municipal**

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Séance du 25 janvier 2023

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 21

Sous la présidence de M. le Maire, Luc ADONETH

**Présents :**

M. Christian OTTENWAELDER, Mme Sylvie LIGNER, M. Stéphane SIGRIST, Mme Christine GILL, M. Christophe BOHN, Adjoints au Maire  
MM. Daniel BROCKER, Patrick DELSART, Mme Marie-Antoinette SYLVESTRE, MM. Jean-Paul BARTH, Pascal HELDE, Christophe ELSAESSER, Mme Nadine GUTHAPFEL, MM. Michel GOETTELMANN, Denis WACHBAR, Mmes Lysiane STENGER, Amandine MARTIN, Axèle EBELIN, M. Jean LACHMANN, Mme Bénédicte SADOWNICZYK, M. Yann VILARDELL, Conseillers municipaux

**Absents excusés :**

Anne HEUBERGER donne pouvoir à Luc ADONETH  
Sabrina DUSSOURD donne pouvoir à Christine GILL  
Claire-Catherine BRUN donne pouvoir à Sylvie LIGNER  
Eric BRUNSTEIN donne pouvoir à Jean LACHMANN  
Anne-Catherine DORIDANT donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK

**Absents :**

Mme Sandrine DEMAY

**8. Patrimoine foncier – Environnement – Cours d'eau et Forêt – Chasse – Voirie rurale – Développement durable – Sport – ELT : suivi technique et salles sportives**

**RAPPORTEUR : M. Stéphane SIGRIST**

**8.2. Eclairage public : demandes de subvention**

**DELIBERATION D25012023/08**

La mairie a engagé depuis 2017 des campagnes annuelles de remplacement des anciens luminaires par des LEDS.

Compte tenu des augmentations actuelles du coût de l'énergie, une campagne importante en termes de nombre de points lumineux sera prévue au budget 2023. 58 luminaires seront remplacés (subventionnables) et 7 seront rajoutés sur une partie du Vieux chemin de Sélestat (16 000 euros) (hors plan de financement). Le montage sera assuré par l'entreprise, permettant de bénéficier de la garantie.

Les rues concernées sont : la rue du Baillage, route de Kintzheim, Route de Scherwiller, Vieux Chemin de Sélestat, parvis de l'église.

La commune souhaite solliciter l'aide des Certificats d'Energie et de l'Etat via la DETR.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

**AUTORISE** le Maire à procéder à toutes les démarches administratives et financières nécessaires pour le renouvellement de l'éclairage public des : rue du Baillage, route de Kintzheim, Route de Scherwiller, Vieux Chemin de Sélestat, parvis de l'église

**ADOpte** le plan de financement des travaux éligibles suivants :

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	MONTANT HT	%
			DETR (70%)	18 158,70 €	70 %
Rue du Baillage	7 650 €		Certificats d'énergie (montant estimé)	2 334,69 €	9 %
VCS	7 225 €				
Parvis église	518 €				
Route de Scherwiller	3 296 €				
Route de Kintzheim	7 252 €				
			<i>AUTOFINANCEMENT</i>	5 447,61 €	21 %
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>25 941 €</b>		<b>TOTAL RESSOURCES</b>	<b>25 941 €</b>	<b>100 %</b>

**AUTORISE** le Maire à solliciter toutes subventions maximales auprès des services de l'Etat, et tout autre organisme.

**DIT** que les crédits de l'opération susvisée seront inscrits au budget 2023.

POUR : 26

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**ADOPTÉE A L'UNANIMITE**

DELIBERATION EXECUTOIRE

Pour extrait conforme

Châtenois, le 26 janvier 2023

Luc ADONETH  
Le Maire,

Nadine GUTHAPFEL  
La secrétaire de séance,